

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	2 <sup>ème</sup>
Nom de site	216BIS_SAINTE-DENIS_75002	Numéro	75102_023_01
Adresse du site	216 bis, rue Saint-Denis	Hauteur	R+6 (25,85 m)
Bailleur de l'immeuble	COALLIA	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/02/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	04/03/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	30/04/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G)		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 150° et 260°		
Distance des ouvrants	Velux sur la toiture inférieure à 7m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 0° : R+6 Azimut 260° : R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° <4V/m ; 150° <3V/m ; 260° <4V/m 5G : 0° <3V/m ; 150° <3V/m ; 260° <3/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27,75m pour les antennes à faisceaux fixes et 27,15m pour les antennes à faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : six antennes de teinte gris clair seront installées sur mâts et placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	La zone technique est composée de modules techniques de couleur grise et de taille réduite. Elle sera placée en toiture et sera invisible depuis la rue

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

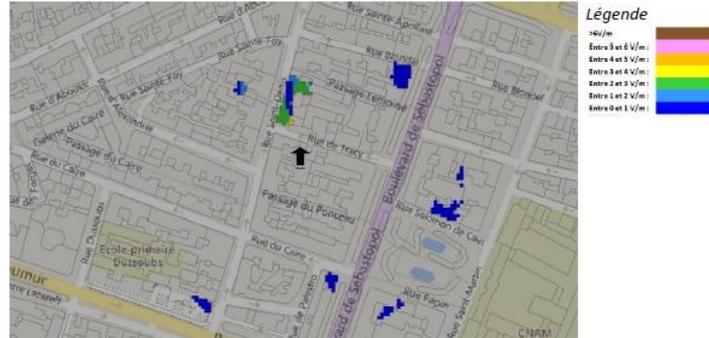
**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	22.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

## Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 150°



Azimut 260°

